

## **Grogne des paysans à l'Office du Niger : place aux enquêtes**

L'État a décidé d'envoyer une Commission d'enquête dans la zone Office du Niger pour constater l'ampleur des pertes dont les paysans se disent victimes. C'est seulement après ce travail que les discussions pourront être engagés.

A défaut de marcher sur Koulouba et de rencontrer le Président de la République (actuellement en déplacement), les paysans venus de la zone Office du Niger (ON) ont été reçus, hier, tour à tour par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, et de la Pêche et le Premier ministre. Pour ce faire les 120 paysans conduits par le Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (Sexagon) et le Syndicat des exploitants agricoles du Delta central (Synadec) ont dû déléguer une vingtaine de représentants. La délégation avec à sa tête le président de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Sékou Oumar Tall, comprenait entre autres, le Colonel Issa Ongoïba, ex-ministre et actuel président du Sexagon, le secrétaire général du Synadec, Koké Diarra, le délégué général des producteurs de l'Office du Niger Baréma Coulibaly, les représentants des Associations et organisations paysannes (AOPP), des Chambres d'Agricultures de Ségou, Macina et Niono et le président du groupement des syndicats cotonniers, Bakary Togola.

Les paysans ont expliqué au Ministre de l'Agriculture, Seydou Traoré et au Premier ministre, Ahmed Mohamed Ag Hamani, leurs préoccupations quant au paiement de la redevance eau pour cette année. Selon eux, l'Office du Niger a connu, cette année, la plus mauvaise campagne depuis l'introduction du repiquage dans la zone. A en croire, Baréma Coulibaly, le délégué général des producteurs de l'ON, ceux qui ont eu 3 tonnes à l'hectare sont les plus chanceux. Alors que depuis l'intensification de la culture avec l'introduction du repiquage, la moyenne est de 6 tonnes à l'hectare. Pour preuve de la mauvaise saison, M. Coulibaly cite le cas du "champ école" du producteur Alou Samaké qui, d'ordinaire, fait 110 sacs à l'hectare, mais cette année, il n'en est qu'à 70 sacs à l'hectare. Pourtant, c'est son champ situé à Sériwala qui a été visité par le Président de la République Amadou Toumani Touré, le 16 octobre 2003 lors de la journée mondiale de l'alimentation, comme étant un exemple de maîtrise des techniques culturales et de réussite.

Les producteurs de riz de l'Office du Niger ont demandé aux autorités de surseoir à l'augmentation de la redevance eau comme prévu par le contrat plan, de prendre en charge la moitié du montant et de différer de trois mois le paiement de l'autre moitié. D'un montant maximum de 65.000 F Cfa par ha, la redevance est payée à l'ON avant le 31 mars et passé ce délai, le paysan incapable de payer se verra retiré son champ. Les producteurs qui craignent cette éventualité ont demandé à ce que l'État prenne exceptionnellement la moitié de la redevance due à l'ON qui s'élève à 3 milliards de F Cfa. En clair, ils demandent une subvention de l'État.

Le Premier ministre qui a bien écouté les paysans a décidé en accord avec le Ministre de l'Agriculture d'envoyer une Commission d'enquête sur le terrain. Cette Commission doit sillonner, dans les jours à venir, l'ensemble de la zone Office du Niger pour constater l'ampleur des dégâts dont les paysans se disent victimes.

C'est après les conclusions de cette Commission que les autorités vont se réunir de nouveau avec les représentants des paysans pour chercher des solutions. Autant dire que l'affaire n'est pas encore définitivement tranchée. Et de nouvelles rencontres sont envisagées avant le 31 mars prochain.

*Fousséni Traoré*